



Promoteurs de PME!!! Pour raccorder rapidement votre entreprise au réseau électrique, rendez-vous au guichet unique des PME de la NIGELEC sis à son siège. Téléphone : 20722692/91657341

Avec la NIGELEC, le courant passe



Le Sahel

NUMERO
10013

MERCREDI
28 Octobre 2020

150 FCFA

62^{ème} Anniversaire de
la proclamation de la
République du Niger



Jour J - 50

● A la Présidence de la République

Le Chef de l'Etat préside une réunion du Conseil National de Sécurité



Lors de la réunion du CNS

Idrissa Hamadou/ONEP

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées, SE Issoufou Mahamadou a présidé, hier 27 octobre 2020 dans la matinée, au Palais de la Présidence, une réunion du Conseil National de Sécurité (CNS). Le Conseil National de sécurité regroupe, autour du

Chef de l'Etat, le Premier ministre, Chef du gouvernement, des membres du gouvernement, des hauts responsables des forces de défense et de sécurité (FDS) ainsi que plusieurs autres personnalités civiles. Le CNS, faut-il le rappeler, est un organe constitutionnel qui donne des avis sur les questions relatives à la sécurité nationale, à la défense de la Nation, à la politique étrangère et de manière générale sur toutes les questions liées aux intérêts vitaux et stratégiques du pays.

● **Ismaël Chékaré**

● Point de presse de la Directrice générale de la Haute autorité du Waqf



Idrissa Hamadou/ONEP

«Un fonds de 500 millions FCFA sera prélevé pour une utilisation immédiate au profit des ayants droit des FDS», a annoncé Mme Khadijah G. Diallo

P.3

● Point de presse du Ministre de la Renaissance Culturelle, des Arts et de la Modernisation Sociale

M. Assoumana Malam Issa annonce la tenue à Niamey d'un dialogue entre le Président de la République et les jeunes

P-3

● Burkina Faso/Energie solaire

Chronique d'un pari gagné

P-9

● Atelier d'information et de formation

Sensibiliser les acteurs sur l'accès équitable des structures politiques et des candidats indépendants aux médias

Le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) en collaboration avec l'EISA (Institut Electoral pour une Démocratie Durable en Afrique) a organisé hier matin à la Maison de la Presse, un atelier d'information et de formation, portant sur les modalités d'accès des partis et des groupements de partis politiques et candidats indépendants aux médias publics et privés pour les élections 2020-2021. L'objectif de cette formation est de permettre une meilleure connaissance et appropriation des textes qui vont régir la couverture médiatique de la campagne électorale. C'est le président du CSC, Dr Kabir Sani, qui a présidé l'ouverture des travaux en présence du directeur exécutif d'EISA, M. Denis Kadima, du représentant de la CENI, M. Abdouramane Tari Bako, des responsables des médias et structures politiques, etc.

Dans le discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de l'atelier, Dr Kabir Sani a rappelé que depuis deux ans, le Niger est résolument engagé dans le cycle électoral 2020-2021. En ce sens, le Conseil Supérieur de la Communication, est une des Institutions qui joue un rôle crucial, notamment dans l'accès des candidats, des

partis politiques et des groupements de partis politiques aux médias publics et privés. En effet, pour assurer l'accès équitable des partis politiques et des candidats aux médias durant cette période électorale, le Conseil Supérieur de la Communication a, selon son président, élaboré et adopté un programme électoral 2020-2021. Ce pro-



Lors de la rencontre

gramme prévoit entre autres, le renforcement des capacités techniques du CSC en vue d'assurer le monitoring des médias au cours de la période électorale, la formation des journalistes et du personnel administratif et technique du CSC, la publication des textes législatifs et réglementaires sur la presse et la communication au Niger, des rencontres de concertation et de vulgarisation des textes avec les partis politiques, les ob-

servateurs et responsables des médias publics et privés. «Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme électoral, le CSC a mis en place un groupe de travail qui a élaboré des projets de textes réglementant l'accès des partis politiques, groupements des partis politiques et candidats indépendants aux médias publics et privés aux élections municipales et régionales, législatives et présidentielles 1er tour et second

tour» a expliqué le Président du CSC.

Pour sa part, le directeur exécutif d'EISA a annoncé que son institution qui vient d'ouvrir sa représentation au Niger grâce à un financement de l'Union Européenne se réjouit d'accompagner le CSC dans l'accomplissement de ses missions. «La rencontre qui nous réunit ce matin est d'une grande importance. Comme nous le savons tous, des élections crédibles et inclusives se basent sur un certain nombre de principes démocratiques fondamentaux. Parmi ces principes figurent l'accès des électeurs à l'information, la liberté d'information dans le respect des règles, et l'accès des partis en compétition aux médias», a expliqué M. Denis Kadima.

● **Abdoul-Aziz Ibrahim Souley**

Salamatou Nestor/ ONEP

● Fin de la Revue annuelle conjointe (RAC) du SANAD 2019

Plusieurs recommandations adoptées dont une relative à la promotion du secteur privé et de l'entrepreneuriat dans le développement des chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques

Après deux jours de travaux, les rideaux sont tombés, hier 27 octobre 2020, sur la Revue annuelle conjointe du SANAD 2019. Au cours des travaux, les participants ont eu droit à plusieurs présentations, des travaux de groupes et de restitutions, des échanges, une séance de Dialogue politique, des projections vidéo, etc. Le clou de cette activité a été le Dialogue politique entre l'Etat et les Partenaires Techniques et financiers, avec la participation des acteurs non étatiques du secteur. Plusieurs recommandations ont été formulées à la fin de cette revue, organisée par le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N.

Procédant à la clôture des travaux, le Haut-commissaire à l'I3N, M. Ali Béty, s'est longuement appuyé sur le Dialogue politique. «Le Dialogue politique est une rencontre de haut niveau qui se veut un espace d'échanges entre les parties prenantes du secteur. Il vise à introduire des adaptations nécessaires pour une amélioration des approches de mise en œuvre des politiques publiques du secteur», a estimé le HC I3N. Selon lui, ce dialogue appelle à un bon niveau de partage par les responsables sectoriels, les acteurs stratégiques et les autorités politiques. «Spécifiquement, il s'agit de réfléchir, à la lumière des résultats de l'année 2019 et du chemin parcouru dans la

mise en œuvre du Plan d'Actions de l'I3N 2016-2020, aux modes opératoires et à l'amélioration des facteurs de succès de la mise en œuvre de la politique sectorielle», a expliqué M. Béty. Il a ensuite souligné que cette analyse permettra de s'accorder sur les déterminants et leviers à actionner pour renforcer les acquis, inverser les tendances insatisfaisantes et accélérer l'atteinte de la vision, des objectifs et résultats attendus de la politique sectorielle. «Les résolution du dialogue politique, sur une base consensuelle des parties prenantes, se présenteront sous forme de recommandations fortes qui seront reprises au titre des conclusions de la RAC SANAD 2019, consi-

gnées dans un aide-mémoire par les PTF et les responsables sectoriels. Déclinant les objectifs spécifiques de ce dialogue, M. Ali Béty a indiqué qu'il s'agit de valider les recommandations non réalisées de la RAC-SANAD 2018 ; d'identifier et valider des recommandations transversales issues des revues sous-sectorielles ; d'examiner et valider les recommandations issues des trois thématiques sectorielles transversales traitées au cours de la RAC sectorielle et de statuer sur leur opérationnalisation et de prendre les engagements possibles sur le court et moyen terme. «Les résultats du dialogue sont pris en compte dans le cadre de recommandations finales, qui font l'objet d'un aide-mémoire



Lors de la table ronde sur le dialogue politique

à faire cosigner par l'autorité sectorielle et le chef de files des PTF», a conclu M. Béty. Les travaux ont abouti à la formulation de quatre (4) grandes recommandations, assorties de plusieurs sous-recommandations. Le premier groupe de recommandations est relatif à l'accompagnement de la promotion du secteur privé et de l'entrepreneuriat, en particulier des femmes et des jeunes, dans le développement des chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Le 2ème groupe est relatif au renforcement des investissements

structurants dans le secteur SANAD, articulés aux réponses immédiates, dans les zones fragiles. Le troisième groupe a trait à l'accélération de l'institutionnalisation et le renforcement des financements multisectoriels en vue de l'amélioration de l'état nutritionnel de la population. Quant au quatrième groupe, enfin, il est relatif à la rationalisation de la gestion des ressources humaines au sein des différents acteurs du secteur SANAD.

● **Mahamadou Diallo**

DR

● Point de presse de la Directrice générale de la Haute autorité du Waqf

«Un fonds de 500 millions FCFA sera prélevé pour une utilisation immédiate au profit des ayants droit des FDS», a annoncé Mme Khadijah G. Diallo

A l'issue de la réunion du Conseil national de sécurité (CNS) présidée hier par le Chef de l'Etat, Chef suprême des armées, SE Issoufou Mahamadou, et consacré à l'état de la mise en œuvre et de l'opérationnalisation du Waqf, la DG de la Haute autorité du Waqf a animé un point de presse dans lequel, elle a annoncé les principales décisions prises relativement à ce dispositif.

Pour rappel, le Waqf public a créé il y a quelque 10 mois et est destiné aux ayants droit des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) tombées sur le champ d'honneur. Lors de son point de presse à l'issue de la session du CNS, la Directrice générale de la haute autorité du WAQF, Mme Khadijah G. Diallo, par ailleurs conseillère spéciale du Président de la République, a indiqué que «depuis la création du Waqf, les différents services travaillent sur la détermination des modalités d'appui aux bénéficiaires,

puis aux modes de fonctionnement du WAQF proprement dit». Cependant, le Chef de l'Etat a trouvé que le temps a été long, que les familles orphelines des FDS avaient assez attendu. «Il fallait qu'on change de méthodologie», a-t-elle reconnu. En perspective, des mesures sont résolument engagées et le ton est donné pour l'opérationnalisation du fonds et sa pérennité.

Au cours d'une transition de 1 an, explique Mme Khadijah G. Diallo, il sera prélevé sur le fonds disponible un montant de 500 millions FCFA



Mme Khadijah G. Diallo

Idrissa Hamadou/ONEP

pour une utilisation immédiate au profit des ayants droit des FDS, tout en travaillant sur l'opérationnalisation du WAQF, c'est-à-dire en mobilisant davantage les ressources auprès des partenaires. «L'autre mesure importante est que le Chef de l'Etat a insisté qu'il fallait s'inscrire dans la pérennité des ressources. Cela, en inscriv

anté 2020, au budget national, un montant de 2 milliards, alimenté chaque année au moins sur un horizon de 5 ans, afin d'avoir des moyens assez conséquents pour intervenir et soutenir les familles des FDS», a-t-elle annoncé.

Pour mémoire, le WAQF, dont la création a été annoncée officiellement par le Président de République, dans

son message à la Nation à la veille de la fête nationale du 18 décembre 2019, suite à l'attaque d'Inatès, a eu à sa disposition dès le lendemain un montant d'environ 2,5 milliards de FCFA. «Selon le principe du WAQF, ce n'est pas le capital ou l'argent mis à disposition qui est utilisé ou distribué aux bénéficiaires.

● Ce montant est investi et c'est l'usufruit de cet investissement qui est mis à leur profit», a expliqué la Directrice générale de la haute autorité du WAQF.

«Les ayants droit de nos vaillantes forces de défense et de sécurité tombées sur le champ d'honneur, doivent savoir qu'il nous tient à cœur de les servir et de les accompagner», a déclaré Mme Khadijah G. Diallo.

● Ismael Chékaré

● Point de presse du Ministre de la Renaissance Culturelle, des Arts et de la Modernisation Sociale

M. Assoumana Malam Issa annonce la tenue à Niamey d'un dialogue entre le Président de la République et les jeunes

Le Ministre de la Renaissance Culturelle, des Arts et de la Modernisation Sociale, M. Assoumana Malam Issa a aîné un point de presse hier, dans la salle de réunion de son ministère. Ce point de presse vise à porter à la connaissance du public, la tenue d'une «Rencontre Citoyenne» qui regroupera les jeunes nigériens de toutes les régions du pays en face du Président de la République, Chef de l'Etat. En prélude à cette occasion d'échange intergénérationnel, plusieurs Panels seront organisés à Niamey. C'est ce qu'a annoncé le Ministre Assoumana Malam Issa entouré pour la circonstance du Conseiller du Ministre de la Jeunesse et des Sports ainsi que des jeunes volontaires membres du Comité d'organisation de l'événement.



Le ministre Assoumana Malam Issa

Issa Moussa/ONEP

L'objet de ce point de presse, a indiqué le Ministre, c'est de porter, de façon solennelle, à la population la nouvelle qui concerne la réalisation d'une activité inédite au Niger. Il s'agit, dit-il, de «la grande rencontre citoyenne». Cette initiative est, selon le ministre Assoumana, l'œuvre de plusieurs acteurs dont une jeune nigérienne vivant aux Etats Unies d'Amérique et du promoteur de African Development University (ADU). Pour la première idée c'était l'organisation d'une rencontre entre le

Président de la République et les jeunes nigériens où le Chef de l'Etat partagera son expérience de grand leader. La deuxième c'était dans la même logique, mais en prélude au Sommet de l'Union Africaine où l'idée était d'avoir le Président de la République Issoufou Mahamadou et le Président Paul Kagamé du Rwanda en face des jeunes pour un échange interactif pour le partage d'expérience sur le leadership et sur les grandes visions du développement. Toutes les deux idées sont venues en complémentarité à l'idée du Ministère de la Renaissance Culturelle, celle de «la rentrée citoyenne chaque mois de janvier». «C'est ainsi qu'est née l'idée de la grande rencontre citoyenne», a indiqué le Ministre Assoumana Malam Issa. Au programme de cette activité, il y aura plusieurs panels sur des thématiques diverses et qui seront animés par de grandes personnalités. «On a retenu cinq (5) panels qui seront organisés en raison d'un panel par jour. Le premier panel portera sur le thème : "Investir dans la jeunesse gage d'une relève certaine et

responsable"; le deuxième portera sur "la contribution de la jeunesse à la renaissance culturelle"; le troisième sur "le maintien des filles à l'école et l'autonomisation des femmes"; le quatrième portera sur "le défis sécuritaires et police de proximité" et le cinquième portera sur "le dialogue intergénérationnel", dit-il.

Au total, ce sont 160 jeunes Nigériens sélectionnés à travers toutes les régions en raison de 20 jeunes par régions, qui prendront part à cette rencontre. Pour réussir la rencontre le Ministre de la Renaissance

culturelle sollicite la mobilisation et l'implication de toutes et de tous. L'occasion sera mise à profit pour faire visiter aux jeunes venus de l'intérieur du pays, les grandes réalisations du Président de la République à travers le programme de la Renaissance du Niger. Tous les panels se dérouleront entre le 29 octobre et le 2 novembre 2020 et la grande

rencontre le 3 novembre pour clôturer l'activité. Le lancement de cette activité sera co-présidée par le Ministre de la Jeunesse et des Sports et celui de la Renaissance Culturelle. «Dans les jours à venir le chronogramme détaillé de cette activité sera communiqué au grand public», a souligné le Ministre de la Renaissance Culturelle. Aussi, M. Assoumana Malam Issa a salué et rendu un hommage à tous ces jeunes (filles et garçons) qui ne ménagent aucun effort pour la réussite de cette initiative.

● Ali Maman



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Termes de références pour PSA.NAT

Intitulé du poste** :	Consultant national Agriculture numérique	
Division/Département :	Représentation de la FAO au Niger	
Programme/Project N° :		
Lieu d'affectation :	Niamey (Niger)	
Date d'affectation prévue :	15/11/2020	Durée : 90 jours
Supérieur hiérarchique :	Nom :	Titre :

*Veuillez noter que si ce terme de référence est pour le contrat d'un Consultant / PSASBS, l'expérience minimale requise pour la mission est la suivante :

1 an pour une catégorie C
5 ans pour une catégorie B
12 ans pour une catégorie A

Description Générale des Tâches confiées et des Objectifs à atteindre

La FAO est en train d'appuyer le Gouvernement nigérien en vue d'élaborer une stratégie nationale e-agriculture (ou agriculture numérique) dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation du numérique dans les activités agricoles. Pour assurer que tous les résultats seront atteints, un consultant national sera recruté en vue d'accompagner le processus. Il exécutera des activités de soutien au développement de la stratégie numérique nationale pour le Niger, et sera engagé dans un premier temps pour la première phase - l'étude d'évaluation. Cette phase vise à produire un rapport d'analyse de la situation qui aide à comprendre les lacunes, les défis, les risques et les opportunités actuels de l'utilisation du numérique dans l'agriculture au Niger.

Sous la supervision générale du Représentant de la FAO au Niger et en coordination avec la Division CSI (Services informatiques)/FAO Siège et les équipes du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, le consultant, aura pour tâches ci-dessous :

- Mener des recherches sur l'environnement et les capacités de l'agriculture numérique du pays en effectuant un large éventail d'analyses (contexte du pays, cartographie des parties prenantes, évaluation des capacités, solutions existantes, fournisseurs et initiatives, cadre politique, institutionnel et législatif);
- Établir des contacts avec les partenaires locaux, entretenir les relations, coordonner et travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales et locales (Ministère de l'agriculture, Haut-commissariat à l'Initiative 3N, Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication, Agence Nationale pour la Société de l'Information (ANSI), ONG, associations agricoles, secteur privé, start-up, etc.) ;
- Cartographie des orientations stratégiques sectorielles et intersectorielles de l'agriculture numérique ;
- Élaborer un rapport de sélection des cadres nationaux existants;
- Analyser les rapports / études d'évaluation préliminaires antérieurs liés à la transformation de l'agriculture numérique;
- Identifier les lacunes pour permettre un écosystème numérique pour une croissance agricole inclusive et durable, réduire la pauvreté et atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- Planifier, organiser et conduire des ateliers d'évaluation des besoins en agriculture numérique (en ligne et hors ligne), en tant que facilitateur/formateur d'ateliers; rédiger des rapports d'atelier;
- Distribuer, collecter et analyser des questionnaires aux parties prenantes concernées pour comprendre les besoins et les priorités dans les domaines liés à l'agriculture numérique qui n'ont pas pu être traités pendant les ateliers;

- Soutenir les parties prenantes institutionnelles dans l'élaboration de la vision nationale de l'agriculture numérique, en fournissant un contenu écrit et des commentaires, et en veillant à ce qu'une vision nationale reflète les résultats de l'évaluation des besoins et promeuvent une approche durable et inclusive de la transformation de l'agriculture numérique ;
 - Sur la base des conclusions de l'évaluation des besoins, élaborer un rapport d'analyse de la situation complet basé sur les directives de la FAO et le contexte local, reflétant toutes les conclusions et fournir une base solide pour la transition future des besoins vers un plan stratégique dynamique;
 - Soutenir, le cas échéant, les activités d'engagement, de diffusion, d'utilisation et de mobilisation des ressources dans l'agriculture numérique;
 - Travailler en étroite collaboration avec l'équipe d'agriculture numérique au Niger et le siège de la FAO;
 - Effectuer d'autres tâches liées à l'emploi au besoin.
- Résultats Attendus :** Les capacités du Niger en matière d'agriculture numérique (contexte du pays, cartographie des parties prenantes, solutions existantes, fournisseurs et initiatives, cadre politique, institutionnel et législatif) sont évaluées.

Qualifications et Connaissances : Le/La consultant(e) devra avoir :

- Diplôme universitaire supérieur en agriculture, économie agricole, sciences sociales, politique internationale ou dans un domaine connexe;
- Au moins 5 ans d'expérience pertinente dans la conduite d'analyses de la chaîne de valeur / du secteur agricole et / ou dans le soutien à la planification, la conception, la mise en œuvre de projets agricoles et informatiques, y compris la facilitation du dialogue politique, l'établissement de normes et de cadres numériques, le soutien opérationnel et la diffusion des connaissances, au Niger et dans d'autres pays de la région. Cela comprend : -
- Bonne compréhension du contexte économique du pays du Niger, notamment en termes d'agriculture, de technologies numériques, de services de vulgarisation, de processus de transformation numérique, de mécanisme de gouvernance en termes de contexte réglementaire, de processus d'élaboration des politiques, de communication intra et intergouvernementale, etc.
- Prise de conscience des aspects de genre et de l'évolution du rôle des femmes et des jeunes dans la garantie de la sécurité alimentaire et l'utilisation des outils numériques;
- Forte capacité d'analyse stratégique, de planification et de solutions numériques
- Une connaissance pratique du français et de l'anglais (niveau C) est requise.

Période couverte : La durée de la consultance est de 90 jours – Novembre à février 2020

Principaux Indicateurs de Résultats

Résultats attendus : Production d'un rapport final sur les capacités de l'agriculture numérique au Niger.

Date d'achèvement prescrite : 28 février 2021

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation;
- Un CV détaillé.

A envoyer par mail à FAO-NE@fao.org au plus tard le **9 novembre à 17h30 mm**.

Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

● Atelier d'échanges des cadres de la police sur les orientations stratégiques

La lutte contre le terrorisme et la sécurité en période électorale au cœur de quatre jours d'échanges

La direction de la sécurité publique organise à Niamey, en partenariat avec la mission EUCAP Sahel Niger et la Direction générale de la Police Nationale, la 4^{ème} édition de l'atelier d'échanges sur les orientations stratégiques en matière de sécurité. Elle regroupe l'ensemble des directeurs régionaux, départementaux et responsables centraux de la Police Nationale. L'ouverture des travaux dudit atelier est placée sous le haut patronage du Directeur général de la Police Nationale, le commissaire général Souley Boubacar qui avait à ses côtés le chef de la mission EUCAP Sahel Niger et le directeur de la sécurité publique.



Seiri Moussa/ONEP

La table de séance à l'issue de la rencontre

Cette session de quatre jours qui se tient dans un contexte particulier marqué notamment par l'approche des élections générales, la pandémie de la COVID 19 mais aussi et surtout la situation sécuritaire préoccupante dans le Sahel du fait des activités des groupes armés terroristes (GAT). Elle est l'occasion pour l'ensemble des participants d'être mieux édifiés sur les enjeux sécuritaires et les choix stratégiques à travers les différentes thématiques à développer. Le Directeur général de la Police Nationale a salué la vitalité de la coopération entre les services de sécurité et la mission EUCAP Sahel Niger avant de rappeler les acquis des précédentes éditions de l'atelier d'échanges sur les orientations stratégiques. Ainsi, celles-ci ont permis de mettre l'accent sur le pilotage de service, l'évaluation des outils de mesures d'impacts et performance et de mener des réflexions profondes a dit le DGPN avant de

souligner que cette édition se caractérise par l'urgence sanitaire du fait de la Covid 19 et par l'organisation des élections générales. Parlant de la menace terroriste, le commissaire général Souley Boubacar a expliqué qu'en dépit de la pandémie, elle n'a pas faibli mais a plutôt évolué dans sa forme, son envergure et les méthodes employées par les GAT. Ces derniers font preuve de capacité et de flexibilité de s'adapter, d'innover et de se réorganiser plus rapidement tout en gardant leur pouvoir de nuisance. Face à cette menace devenue plus complexe, les forces de sécurité intérieures ont la responsabilité de s'adapter, de repenser leurs dispositifs continuellement et de se réorganiser également par l'exploration de nouvelles pistes « de manière inclusive suivant un processus structuré et adapté au caractère mouvant de l'environnement sécuritaire » a indiqué le général Souley

Boubacar. Toutes les thématiques contenues dans l'agenda de l'atelier sont orientées dans ce sens afin de mieux outiller les forces pour faire face avec efficacité à ce nouveau contexte et appréhender les différents modes opératoires des groupes armés terroristes. Le DGPN a, en outre, souligné la nécessité de mutualiser les efforts des Etats membres de l'espace sahélo-saharien pour se doter d'une stratégie commune, se disant convaincu « qu'une approche cavalière et solitaire ne peut qu'être contre-productive et n'a aucune chance de prospérer ». Pour le Directeur général de la Police Nationale, l'éradication des menaces terroristes ne peut nécessairement être possible qu'en ayant une vision claire de la cible et une stratégie à suivre. Le commissaire général Souley Boubacar a émis l'espoir que cette préoccupation aura une place de choix

dans les échanges lors des panels au sujet de la lutte contre le terrorisme. Le directeur de la sécurité publique, l'Inspecteur général de police Assahab Ebankaouel, s'est réjoui de la tenue de cette 4^{ème} édition où les acteurs de la sécurité intérieure à tous les niveaux se réunissent pour parler de la sécurité. Il a indiqué que les participants seront questionnés, écoutés, consultés pour faire part de leurs expériences et idées sur la question. Il les a invités de vive voix à évaluer, moduler et orienter les contributions qui leur permettront d'atteindre les objectifs attendus. L'inspecteur général Assahab Ebankaouel a prévenu que l'attente des populations en matière de sécurité est grande au regard des difficultés et des angoisses qu'elles vivent au quotidien, ajoutant qu'il y a urgence et que les Nigériens fondent beaucoup d'espoir dans les missions de sécurisation. « Renforcer la confiance,

faire reculer les violences, les incivilités, casser les trafics pour assurer durablement la sécurité des Nigériens sont entre autres les priorités des plus hautes autorités », a indiqué le directeur de la sécurité publique. Soulignant que la tâche est rude, le DSP a affirmé qu'il y a une urgence qui nécessite un cap, qui exige un rythme et appelle un engagement sans faille dans la cohésion et la solidarité. L'inspecteur général de Police s'est dit persuadé que seule la conjugaison des efforts permettra d'agir plus efficacement. Le chef de la mission d'EUCAP Sahel Niger, M Franc Van der Mueren a, pour sa part, salué la tenue de cet atelier qui, dit-il, est l'occasion pour toute la chaîne de la Police d'être édifiée sur les orientations stratégiques et leur mise en œuvre face aux défis sécuritaires et lors des élections générales à venir. Cette rencontre permettra aussi au niveau central de mieux appréhender la réalité du terrain à travers le partage d'expériences avec les responsables régionaux et départementaux. M Mueren a annoncé que les accords sur la prolongation de deux ans du mandat de la mission EUCAP Sahel vont être signés portant sur six volets avec les mêmes objectifs que sont le renforcement des capacités des forces de sécurité dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, la migration irrégulière et les crimes associés.

● Zabeirou Moussa

● Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Pour une appropriation des outils de planification urbaine

Le Directeur de cabinet du ministre des Domaines, de l'Urbanisme et du Logement, M. Moustapha Maï Tanimoune a présidé hier matin à Niamey, l'ouverture d'un atelier de réflexion sur la mise en œuvre des outils de planification urbaine dans les communes partenaires du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT). Financée par la Coopération Suisse, par le biais de l'ONG Laboratoire Citoyenneté (LC), cette rencontre qui entre dans le cadre de l'harmonisation du cadre de vie de nos villes à travers des actions comme la planification urbaine, la gestion foncière, l'environnement, est une opportunité pour les acteurs présents, de participer pleinement au développement urbain durable de nos villes et communes.

A l'ouverture des travaux, le Directeur de cabinet du ministre des Domaines, de l'Urbanisme et du Logement a noté que depuis 2014, l'Organisation des Nations Unies a institué le mois d'octobre « octobre urbain ». Durant ce mois, « tous les acteurs du développement urbain et de l'habitat sont appelés à organiser des événements, des rencontres, des discussions, des sensibilisations sur des sujets concernant la problématique du logement et les dispositions en vue d'un développement urbain durable face aux défis d'une croissance vertigineuse de nos villes. L'événement qui nous réunit, ce jour 27 octobre 2020, a été donc préparé comme une manifestation phare de l'octobre urbain de 2020 » au

Niger», a expliqué M. Moustapha Maï Tanimoune. Il a ensuite rappelé qu'au Niger, tous « nos centres urbains, à commencer par Niamey la capitale, sont horizontaux et se sont développés ces dernières années par des lotissements successifs sans viabilisation et souvent en l'absence de document de planification urbaine, gage d'un développement harmonieux ». « Nos villes se sont ainsi donc étalées avec comme conséquences, des problèmes énormes de mobilité, d'accès aux services et équipements sociaux, de renchérissement du prix des transports, surtout pour les quartiers périphériques », a-t-il ajouté. M. Moustapha Maï Tanimoune a fait re-

marquer que les autorités de la 7^{ème} République ont, très vite, pris conscience de cette réalité et ont engagé des actions devant permettre d'inverser la tendance. A cet effet, il a cité le Programme relatif à la modernisation des villes et qui consiste à accroître, à améliorer et à moderniser le niveau de services et d'équipements des centres urbains, notamment les chefs-lieux de région et des départements. Il y a aussi l'adoption par le gouvernement de plusieurs textes législatifs et réglementaires relatifs à l'urbanisme, à l'aménagement urbain, à la construction et à l'habitation, parmi lesquels la loi 2017-20 du 12 avril, fixant les principes fondamentaux de l'urbanisme, de l'aménagement urbain ainsi que six (6) décrets pour son application. Par ailleurs, le Directeur de cabinet du ministre des Domaines, de l'Urbanisme et du Logement a rappelé aux participants que le 27 juin 2017, en application de ces textes, « nous avons lancé, à Maradi, le processus d'élaboration de 13 outils de planification urbaine en l'occurrence les Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de Dosso et de Maradi et les Plans Urbains de Référence (PUR) de Gaya, de Dioundiou, de Gazoua, de Mayahi, de Tessaoua, d'Aguié, de Madarounfa, de Guidan-Roundji, de



Issa Moussa/ONEP

Une vue de la table de séance

Dakoro, de Bermo et de Tibiri-Gobir, tous financés par le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) », a-t-il ajouté. Pour assurer le bien-être des populations dans nos centres urbains, une Politique Nationale de Développement Urbain (PNDU) a été élaborée et est actuellement en cours de validation ; une politique où tous les aspects relatifs au développement harmonieux de nos centres urbains seront revus, notamment l'habitat, la planification urbaine, la gestion foncière, l'environnement etc. « Cette politique sera accompagnée d'une stratégie et d'un plan d'actions de mise en œuvre qui prendront en compte les préoccupations nationales, régionales et internationales aux fins d'assurer un dé-

veloppement urbain durable à nos villes et communes », a annoncé M. Moustapha Maï Tanimoune. Le Directeur de cabinet du ministre des Domaines, de l'Urbanisme et du Logement a souligné que le Gouvernement a pleinement conscience que la maîtrise et le financement du développement urbain exige l'intervention, non seulement des pouvoirs publics, mais aussi celle de tous les acteurs, notamment le secteur privé, les Partenaires Techniques et Financiers, les ONG, la société civile, etc. « Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour mobiliser les uns et les autres à cet effet », a-t-il conclu.

● Mamane Abdoulaye

République du Niger
Caisse Nationale de
Sécurité Sociale (CNSS)
Direction du Budget et des Investissements
B.P. 255 - Niamey

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT



N°02/CNSS/2020

1. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale envisage la construction d'un immeuble de rapport R+4 à Niamey sur la route de l'aéroport;
2. La participation à concurrence est ouverte aux entreprises nationales (agrées au Niger) et aux groupements d'entreprises de BTP de 3^{ème} catégorie (minimum) pour le lot 1 et 2^{ème} catégorie minimum pour les autres lots à présenter leurs offres pour la réalisation des travaux ci-dessus indiqués;
3. Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **quatre (4) lots**:
- **Lot N°1** : Terrassement, Gros œuvre, Menuiseries bois et serrureries bois, faux plafond et plâtrerie, Peinture, Assainissement, VRD, Plomberie sanitaire, RIA, Appareils élévateurs, Aménagement et Espace vert;
- **Lot N° 2** : Revêtement dur, Menuiseries Aluminium, Vitrerie, Serrureries Alu ;
- **Lot N°3**: Electricité Courant Fort, Climatisation, Ventilation, Groupe électrogène;
- **Lot N°4**: Electricité Courant faible, Sécurité Incendie,
4. Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) dans les locaux de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Direction du Budget et des Investissements (DBI) à l'immeuble CNSS ;
5. Les Dossiers d'Appel d'Offres pourront être

retirés par les soumissionnaires à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Direction du Budget et des Investissements (DBI) à l'immeuble CNSS, sur présentation de **reçu de paiement de cinq cent mille francs (500000 FCFA)** au plus tard le **mercredi 12 novembre 2020 à 15 heures**.

Ce montant correspond au prix de vente non remboursable du dossier;

6. Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou pour la totalité des lots et peuvent aussi être adjudicataires de la totalité des lots;

7. En cas de groupement, chaque membre doit se procurer un exemplaire du Dossier d'Appel d'Offres, L'acte de groupement doit obligatoirement être établi par devant notaire;

8. Toutes les offres doivent être déposées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Direction du Budget et des Investissements à l'immeuble CNSS **au plus tard jeudi 26 novembre 2020 à 9 heures précises** et être accompagnées sous peine d'être rejetées des pièces suivantes:

- la soumission;
- une caution bancaire d'au moins 2% du montant du marché par lot;
- une ligne de crédit de 65.000.000 F CFA pour le lot 1, 15 000 000 F CFA pour le lot 2, 12 000 000 F CFA pour le lot 3 et 2 500 000 F CFA pour le lot 4

- une attestation de la CNSS, de l'Inspection du Travail et de l'ANPE, se rapportant au présent appel d'offres, certifiant que le soumissionnaire est à jour dans le versement de ses cotisations;
 - une attestation de régularité fiscale (ARF), se rapportant au présent Appel d'Offres, attestant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la législation fiscale;
 - une attestation d'inscription au registre de commerce ;
 - une attestation de non faillite et de non liquidation judiciaire datant de moins de trois mois;
 - le certificat d'agrément National des autorités compétentes;
 - Une attestation de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) attestant que le soumissionnaire ne fait l'objet d'aucune suspension ou d'exclusion de la commande publique;
 - l'acte de groupement éventuellement.
9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le **jeudi 26 novembre 2020 à 10 heures** dans la salle de Conseil de l'immeuble CNSS.

Le Directeur Général
Dr AKILOU AHMET BARINGAYE



AVIS DE VACANCE DE POSTE

Le PAM offre des opportunités égales à tous.
Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies est la plus grande organisation humanitaire qui lutte contre la faim dans le monde. Au Niger, le PAM répond aux besoins des femmes, hommes, garçons et filles pauvres depuis 1968. Nous travaillons pour atteindre l'objectif faim Zéro d'ici 2030 en soutenant les efforts du gouvernement et des communautés sur deux fronts, sauver des vies et changer les vies.

Pour sauver des vies nous intervenons dans les zones de crise. Nous sommes présents dans le bassin du lac Tchad où les violences liées au conflit avec Boko Haram ont engendré le déplacement de milliers de personnes. Cette crise a déstabilisé la région de Diffa au Niger, précipitant aussi les populations locales dans une grande vulnérabilité. La frontière avec le Mali fait également l'objet d'une instabilité croissante. Le PAM fournit une assistance alimentaire dans ces zones pour venir en aide aux victimes des conflits, les réfugiés, déplacés, retournés et les populations locales hôtes.

Pour changer les vies, le PAM travaille à travers tout le Niger afin que les populations deviennent plus résistantes aux chocs, notamment climatiques, qui menacent les capacités agricoles et les moyens de subsistance des nigériens les plus vulnérables. Notre paquet d'activités intégrées couvre la nutrition, les cantines scolaires et l'assistance technique pour la récupération des terres. Le PAM achète une partie de ses vivres localement et auprès des petits producteurs pour redynamiser l'économie nationale et locale. Nous mettons l'accent sur le renforcement des capacités du

gouvernement et des communautés dans ce pays frappé par des chocs répétés. Ainsi, les populations parviennent à briser le cercle vicieux de la pauvreté et à envisager l'avenir sous un meilleur jour.

Le PAM gère les services aériens humanitaires des Nations Unies, UNHAS. Certaines régions sont éloignées de la capitale. Grâce à ses appareils, UNHAS permet à l'ensemble du personnel humanitaire présent au Niger d'atteindre rapidement et en toute sécurité le lieu des opérations humanitaires. Cela contribue à atteindre les personnes vulnérables, même dans les zones les plus difficiles d'accès.

Des études indépendantes ont démontré que les interventions du PAM au Niger portent leurs fruits. Ces résultats nous confirment que nos efforts menés en appui au gouvernement contribuent, avec le soutien de nos bailleurs, à accompagner le développement du Niger.

Pour plus d'informations, suivez les activités du PAM sur <http://fr.wfp.org/> Twitter / Facebook.

Le PAM Niger recrute pour le poste ci-après :

Titre du poste : Programme Associate (Cash Based Transfer) SC6 /Diffa(127941)

- Nombre de postes : 01
- Unité : Programme
- Type de contrat : SC6/Service contrat
- Période de publication : 26 octobre au 11 novembre

2020

-**Niveau d'études** : Un diplôme d'études supérieures bac + 3 minimum en sciences sociales, Agronomie, Economie.

-**Lieu d'affectation** : Sous Bureau Diffa

Termes et conditions

-**Rémunération** : selon la grille des salaires des Nations Unies.

-**Éligibilité** : Cet avis est ouvert aux candidats de nationalité nigérienne. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. La préférence sera accordée aux candidates féminines qualifiées.

-Les candidatures reçues après la date de clôture ne seront pas considérées. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

-**Délai de soumission** : **26 Octobre au 11 Novembre 2020**.

-Les dossiers doivent être envoyés uniquement en ligne à travers le système de recrutement en ligne du PAM.

Pour consulter la description de poste et postuler à cette offre, veuillez vous rendre sur <http://www1.wfp.org/careers/job-openings> pour afficher les offres d'emploi et accéder à la liste complète des offres d'emploi actuellement disponibles ; cliquez sur "Rechercher des offres". Les filtres peuvent également être utilisés pour mieux correspondre aux critères de recherche. Pour soumettre votre candidature (veuillez noter que vous devez compléter votre CV en ligne pour que votre candidature soit correctement soumise.

● Zinder/Processus électoral

Prestation de serment du président de la CENI Régionale devant le Tribunal de Grande Instance

Le Président de la Commission Régionale électorale nationale indépendante (CENI), M. Chaïbou Moussa a prêté serment le 26 octobre dernier sur le Saint-Coran, ce devant le Tribunal de Grande Instance de Zinder en présence du Secrétaire Général de la région et du Président du Conseil régional de Zinder et de plusieurs invités.

Cette prestation de serment qui a débuté par la lecture de la lettre de saisine lue par le Greffier en Chef marque la responsabilisation et l'entrée en fonction du nouveau président de la CENI de Zinder.

A cette occasion, le président du Tribunal de Grande Instance de Zinder et le Substitut du Procureur de la République sont tour à tour intervenus pour rappeler à

l'impétrant la mission dévolue au président de la CENI qui doit prêter serment sur le Livre Saint de sa confession conformément à la loi et au respect de l'Article 18 et 19 du Code électoral.

Dans une brève intervention, le nouveau président de la CENI régionale s'est déclaré conscient des défis qu'il doit relever. «Nous venons de prêter serment conformément aux exi-



M. Chaïbou Moussa, Président de la CENI Régionale de Zinder.

gences de la loi sur le livre Saint de notre confession en tant que musulman. Il n'y a pas de raison de dou-

ter de l'engagement d'une personne qui a juré sur le Saint-Coran de remplir loyalement ses fonctions»,

a fait remarquer M. Chaïbou Moussa.

Sido Yacouba ANP-ONEP/Zinder

● Agadez/Réception d'un don du PADA-ITA en faveur des sinistrés des inondations

Des semences et du petit matériel au profit des producteurs des communes de Timia, de Dabaga et d'Agadez

D'une valeur de 20 millions de FCFA, le don en semences et petit matériel réceptionné, mercredi dernier, par le Gouverneur de la région d'Agadez est destiné aux sinistrés des inondations 2020 qui ont occasionné d'importants dégâts sur les sites de production agricoles de la Région d'Agadez notamment dans les communes de Timia, de Dabaga et de la commune urbaine d'Agadez.

Le don composé de 20 tonnes semences de pomme de terre, de 5 tonnes de semences de blé, un lot de semences potagères et 67 kits de petit matériel aratoire (houes, râtaux, pelles) est important pour les producteurs de la région et particulièrement pour ceux des communes bénéficiaires. Cet appui profitera à 452 producteurs maraichers et permettra de mettre en valeur 113 hectares au niveau des communes de Timia (2 sites), de Dabaga (2) et la commune Urbaine d'Agadez, ceci dans un souci de meilleur impact de la visibilité de l'action.

Dans son intervention le Gouverneur de la région d'Agadez, M. Sadou SALOKE a déclaré que le Projet d'Appui au Développement Agricole de l'Irhazer, du Tamesna et

de l'Aïr (PADA-ITA) fait beaucoup de choses dans la région et peut faire encore mieux. En effet suite aux inondations 2020 les maraichers de la région ont beaucoup perdu de leur capital productif. Ce qui a amené le gouvernement à faire appel à ses partenaires au nombre desquels le Projet Irhazer pour soutenir les populations dans l'urgence. «Notre souhait est de voir l'impact de ce don pour les productions prochaines au niveau de ces communes, mais aussi le souhait exprimé à l'endroit de la Chambre régionale d'agriculture et aux communes bénéficiaires et voir les d'impact réels de cet appui aux maraichers», a déclaré le gouverneur.

Au nom des populations de la région d'Agadez et des communes bénéficiaires M. Sadou Saloké a



Une vue des semences de pomme de terre

remercié le Projet pour ce don et a exprimé sa profonde gratitude à Orano qui a tout mis en œuvre dans le cadre du PADA/ITA pour l'aménagement et la mise en valeur des aménagements hydro-agricoles dans les zones de production.

Pour sa part, le président de la Délégation urbaine d'Agadez, M. Maman Boukary, a rassuré les autorités régionales que le don sera remis aux producteurs qui en ont besoin dans ces zones ou un potentiel de production est attendu.

Le coordonnateur du Projet, M. Kabou Moussa, a indiqué qu'à travers le groupe Orano son princi-

pal bailleurs de fonds, le projet intervient dans 10 communes de la région d'Agadez notamment dans les départements d'In'gall, de Tchirozérine, d'Iférouane et d'Arlit. Le don est destiné aux sinistrés des inondations 2020 qui ont occasionné d'importants dégâts sur les sites de production de la Région d'Agadez. Le projet PADA-ITA (Irhazer-Tamesna-Aïr) a indiqué M. Kabou Moussa appuie aussi les exploitants agricoles à travers un appui aux initiatives privées dans les domaines de l'irrigation et du pastoralisme et à la promotion de la chaîne des valeurs. C'est dans ce cadre que d'importants investissements ont été faits dans

les domaines de l'irrigation communautaire, de l'hydraulique pastorale, de l'aménagement, la sécurisation foncière et la mise en valeur des périmètres irrigués, ainsi que l'amélioration de l'alimentation et l'appui à la santé animale.

M. Kabou Moussa, a rassuré les uns et les autres que le projet poursuivra les activités d'aménagement et de mise en valeur de périmètres irrigués, le renforcement des infrastructures et équipements, l'appui aux promoteurs privés dans les domaines de la petite et de la grande irrigation ; la production animale et la valorisation des productions agropastorales. En 2019, un avenant a permis au projet de poursuivre en toute quiétude la mise en œuvre des activités programmées. Le projet Irhazer c'est 11,4 milliards de FCFA pour l'irrigation de 750 ha irrigué pour satisfaire les besoins de 5000 ménages renfermant 35.000 personnes de la région d'Agadez.

Abdoulaye Harouna

● Vernissage de l'Exposition "Photo Souvenir" à Niamey de Philippe Koudjina

Des images magnifiques des stars et coins chauds des années 60-80

Le Centre Culturel Franco Nigérien Jean Rouch (CCFN/JR) de Niamey a organisé, le jeudi 22 octobre dernier le vernissage de l'exposition dénommée "Photo Souvenir". Cette exposition a pour objectif de faire revivre l'initiateur de "Photo Souvenir" de M. Philippe Koudjina (l'un des premiers photographes de Niamey). Né en 1940 au Bénin, Philippe Koudjina est arrivé à Niamey à la veille des indépendances où il assuré avec brio, le métier de photographe. L'exposition met en lumière une sélection de près de 150 images issues des Fonds Revue Noire (Paris) et Koudjina à travers Loïc Quentin. Ainsi, durant cette exposition (du 22 octobre au 30 décembre 2020), les images des bons vieux temps des années de Diori restent accrochées dans les salles d'exposition permanentes du Musée National Boubou Hama de Niamey et le CCFN Jean Rouch de Niamey. Sur ces photos exposées, figurent des images inédites, telles que les premiers châteaux en construction, le premier supermarché de Niamey, le premier bâtiment élevé de la capitale, les stars et coins chauds de Niamey des années 60 au 80.

Pour le vernissage de cette exposition, au Musée Boubou Hama puis au CCFN de Niamey, le public est sorti massivement pour découvrir et contempler le trésor d'un autre pan important de la culture nigérienne à travers des magnifiques images qui immortalisent les moments forts de l'évolution de la ville de Niamey. Parmi le public, on enregistre, la présence du ministre de la Renaissance culturelle, des Arts et de la modernisation sociale, M. Assoumanan Mallam Issa, le Ministre de l'Entreprenariat des jeunes, M. Boureima Souleymane, l'ambassadeur de France au Niger, SE. Alexandre Garcia, le directeur général du CCFN Jean

Rouch, M. Olivier Lange, le directeur général du Musée National Boubou Hama de Niamey, M. Haladou Mamane, la coordinatrice de l'exposition Olivia Marsaud, etc.

Dans son discours pour la circonstance, l'ambassadeur de France au Niger SE. Alexandre Garcia, a rappelé que cette importante exposition devait se tenir en mars dernier à l'occasion des festivités prévues pour commémorer le cinquantenaire de la francophonie. «En tout cas, on est très heureux de pouvoir tenir cette exposition maintenant. Et l'équipe qui a participé à sa conception s'était engagée pour offrir le plus rapidement possible au public cette exposition, afin

de permettre au public de découvrir un talent trop longtemps resté méconnu», a expliqué le diplomate français SE. Alexandre Garcia. L'ambassadeur de France au Niger s'est appesanti sur la vie, l'aventure humaine et esthétique profondément émouvante du photographe, Philippe Koudjina qui a connu une fin douloureuse dans le dénuement et la maladie. En effet, Philippe mendiait sur les grands carrefours de Niamey, sur un fauteuil roulant, pour pouvoir gagner de quoi mettre sous la dent, avant de rendre l'âme en 2014.

Auparavant, le ministre en charge de la Renaissance a précisé que cette activité qui participe à la connaissance



Une vue de la salle d'exposition

de l'histoire du Niger, cadre parfaitement avec la vision du Président de la République SE. Issoufou Mahamadou. «Pour notre part, nous ne pouvons que nous féliciter de l'événement de cette exposition de référence qu'accueillent le Musée Boubou Hama et le CCFN Jean Rouch, espace historique dénommé à juste titre "Vallée de la culture" par le grand visionnaire Boubou Hama», a dit M. Assoumanan Mallam Issa avant de remercier les responsables du CCFN et du MNBH qui, dans une synergie commune ont pu réaliser cette exposition. «Au regard du sujet abordé, je ne doute point de l'intérêt et de l'engagement du public pour cette exposition aux allures de l'école qui durera à partir d'aujourd'hui deux mois sur

les installations de ces deux institutions» a-t-il ajouté.

Les œuvres restent exposées toute la période de l'exposition sur les installations du Musée Boubou Hama de Niamey et le Centre Culturel Franco Nigérien jusqu'au 30 décembre prochain. Les stars de la génération yéyé, les noctambules, les maitres de Valstar qui ont marqué leur temps à travers leur présence régulièrement dans les coins chauds de Niamey, comme le HI FI Club, l'Ermitage, le Herry's Bar, le Tropicana, Ok Snack Bar, la Cloche, qui sont encore vivants, peuvent faire un tour au Musée et au CCFN pour se rappeler de bons vieux temps.

● **Abdoul-Aziz Ibrahim Souley**

● Portrait : Moctar infographiste

Saisir les opportunités d'un secteur en plein essor

Moctar Mahamane Ibrahim ou encore Moc "Le positif" est promoteur d'une jeune société, dénommée MMI Digital Graphique, une boîte qui intervient dans le domaine de la communication digitale. Etudiant aujourd'hui en année de Licence en Administration et Gestion des Entreprises, Moctar joint à ses études cette activité génératrice de revenus depuis maintenant 4 ans. Ce jeune ambitieux entend élargir son champ d'action en créant de l'emploi pour les jeunes.

Investi dans le métier d'infographiste alors qu'il n'était encore qu'au cycle secondaire, Moctar se limitait à ses débuts uniquement à la confection de carte professionnelles et cartes de visites. Cependant, avec l'évolution fulgurante que connaît ce domaine au Niger et surtout l'exigence de la clientèle, la nécessité de se professionnaliser était devenue une obligation pour Moc. «Je

suis parti au Togo pour apprendre en substance l'infographie», dit-il. Moctar n'a ménagé aucun effort pour apprendre avec abnégation ce métier qui le passionne auprès de son encadreur le sieur Mohamed Adam.

Après sa formation sanctionnée par un diplôme, Moc était aussitôt revenu au bercail pour servir les siens au Niger. Désormais MMI Digital Graphique offre plusieurs services jadis



Moctar infographiste

inexistants dans la boîte qui vont de la conception des tee-shirts, logos, dépliants allant à la création des panneaux publicitaires et bien d'autres articles alloués à son activité. Depuis qu'il a atteint son stade actuel dans ce métier, la conception des articles de tout

genre ne semble plus avoir de secret pour lui. En effet, il crée et innove des modèles nouveaux car selon lui, la passion qu'il trouve dans son métier conditionne une inspiration incroyablement.

Moctar dit gagner sa vie avec des recettes consé-

quentes réalisées à longueur journée. En effet, il prend sa scolarité en charge depuis quelques années. Bien qu'il exerce cette activité, Moctar prend au sérieux ses études car après sa licence, il compte continuer pour un Master. «Mon ambition est d'agrandir mon local pour recruter une main d'œuvre importante, des jeunes et se mettre ainsi dans le rang des jeunes entrepreneurs qui contribuent au développement du Niger, mon pays», dit-il. Sa société occupe actuellement un local modeste au quartier Lazaret sur le boulevard du Rond point Baré de Niamey.

● **Bangaré Mamane Sani (Stagiaire)**

● *Burkina Faso/Energie solaire***Chronique d'un pari gagné**

Dans la zone périphérique de Ouagadougou, à environ 20 km sur la route menant vers Koudougou, si vous bifurquez sur votre gauche, vous ne manquerez pas de remarquer, et très distinctement, les installations de la centrale solaire de Zagtoui, cet immense champ de 129.600 panneaux photovoltaïques s'étendant sur une superficie de 60 hectares.

Ces lieux représentent tout un symbole : celui de la volonté farouche du Président Roch Marc Christian Kaboré de renverser la tendance du déficit énergétique dans son pays. Et voilà que, par l'ingéniosité de techniciens, cette vision a pris forme avec l'inauguration, en novembre 2017, de cette centrale quigénère jusqu'à 33 Mégawatts, renforçant ainsi les capacités de la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (Sonabel). C'est dire que c'est là que se joue le premier round de la bataille engagée par le Pays des Hommes Intègres pour accéder à son indépendance énergétique.

L'enjeu valait le détour. Aussi, le mardi 20 octobre dernier, à la faveur d'un voyage de presse regroupant une douzaine de journalistes venus des pays membres de l'Uemoa, du Nigéria, du Cameroun et du Ghana, nous sommes allés à la découverte de cette centrale qui, de par

l'Agence française de développement (AFD) pour un coût de 47,5 millions d'euros, n'en demeure pas moins la résultante d'une réelle volonté politique : celle du Président du Faso him-self ! « Cette centrale n'aurait jamais pu être réalisée s'il n'y avait pas la volonté du Président Roch Marc Christian Kaboré qui, tout au long du processus, nous a apporté son soutien sans faille », a tenu à souligner un des responsables de la Centrale.

Cette détermination du Président du Faso à engager son pays, à travers ce gigantesque projet, sur la voie de l'énergie solaire se comprend aisément. En effet, la question de l'indépendance énergétique demeure un défi de taille pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne où le déficit criard en matière de production et d'accès à l'énergie électrique continue de plomber presque tous les efforts de développement. Cependant, le Président Roch

accroître les capacités de production en vue d'assurer la disponibilité et l'accessibilité de l'énergie au profit des populations, mais aussi pour répondre aux besoins de la relance de l'activité économique.

Pour être sûr de marquer des pas décisifs dans ce combat, il fallait des objectifs clairs et des actions porteuses. Le programme présidentiel les a bien ciblés. Les objectifs étaient, entre autres, d'augmenter la puissance produite pour la porter de 325 MW en 2015 à 1000 MW en 2020 afin d'épargner aux Burkinabés le calvaire des délestages chroniques ; porter le taux national d'accès à l'énergie à 45% et le taux d'électrification rurale à 19% ; doubler le nombre d'abonnés pour le porter à 1.000.000 ; assurer la disponibilité permanente des hydrocarbures de qualité sur toute l'étendue du territoire national.

En plus faire preuve d'innovation en se tournant vers les énergies renouvelables, notamment le solaire un domaine dans lequel le Burkina Faso dispose d'un potentiel inépuisable. C'est à ce titre qu'il a été retenu de promouvoir l'utilisation de l'énergie d'origines solaire et bioénergétique. En voilà pour les promesses !

Aujourd'hui, au terme du premier mandat présidentiel de Roch Marc Christian Kaboré, et grâce à une multitude d'actions entreprises, les résultats dans le domaine de l'énergie brillent comme les faisceaux de ces lampadaires qui illuminent les boulevards à Ouagadougou, à Bobo Dioulasso, voire dans d'autres villes du pays.

Ces cinq dernières années, sur le plan de la production d'électricité, la puissance électrique disponible a été portée de 325 Mégawatts en 2015 à 657 Mégawatts en 2019. Un rebond spectaculaire qui a été consolidé pour l'année 2020 en cours par les apports des centrales de Fada (7,5 MW) et de Kossodo (50 MW), portant ainsi la puissance à 714,5 MW, soit un taux d'atteinte de la cible de plus de 70%.

Mais s'il existe encore un domaine dans lequel le Burkina Faso rayonne aujourd'hui, c'est assurément celui de la



... la centrale photovoltaïque de 33 MW

transition énergétique et la promotion des énergies renouvelables. Dans ce secteur, en plus de la centrale de Zagtoui, le pays compte plus de 15 projets de construction de centrales solaires en cours. Avec une telle prouesse, le programme présidentiel a permis de propulser le Burkina Faso à la place de la locomotive de la sous-région en matière d'énergie solaire.

Cela d'autant plus que, de 2015 à 2020, plusieurs autres projets d'énergie solaire, impactant directement les populations, ont été réalisés au profit des ménages, des PME/PMI et des infrastructures sociocommunitaires. Comme par exemple ces 5.000 ménages, PME/PMI qui, à travers le projet "backup solaire" ont allégrement bénéficié d'un crédit à taux zéro accordé par l'Etat, pour s'équiper en solaires.

Idem dans le domaine de l'électrification des infrastructures sociocommunitaires où on dénombre le déploiement de 951 systèmes solaires au profit de 538 écoles primaires, 135 lycées et CEG et de 278 Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) et l'installation de 1.400 lampadaires solaires dans 175 localités rurales. S'y ajoutent aussi près de 1.000 systèmes solaires supplémentaires au profit de 691 écoles primaires, 301 lycées et CEG, de 496 CSPS sont en cours de déploiement actuellement dans tout le pays et seront achevés avant la fin de l'année 2020. Sans compter l'électrification par des mini-centrales solaires de 20 localités et de 14 Centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) et de 34 autres pour lesquels les travaux en cours seront achevés d'ici la fin l'année 2020.

Pour l'amélioration de l'accès des populations à l'électricité, le taux d'électrification est

passé de 18,83% en 2015 à 40% en 2020. Au total 1.049 localités ont été électrifiées en fin 2019 par la SONABEL et l'ABER, contre 553 localités en 2015, soit 496 localités supplémentaires en moins de cinq ans. Mieux, avec les travaux en cours, 462 localités supplémentaires seront électrifiées d'ici la fin de l'année. Ce qui permettra de porter le nombre global de localités électrifiées en fin 2020 à 1.511 localités électrifiées, soit 958 localités supplémentaires entre 2015 et 2020.

Il faudra en plus compter avec l'apport de plusieurs travaux de renforcement du réseau national interconnecté (RNI), dont la construction des lignes Ouaga-Ziniaré de 33kV à 90 kV, Zano-Koupèla de 33kV à 90 kV, de Wona-Dédougou en 90 kV, et surtout de la ligne 330 kV de l'interconnexion du dorsal Nord (Nigéria-Niger-Burkina Faso-Bénin) qui permettra d'importer 150 MW du Nigéria, à l'horizon 2022.

Et les perspectives s'annoncent encore plus... lumineuses ! En effet, le nouveau programme présidentiel prend en compte d'autres engagements dans le domaine de l'énergie. Ils portent sur la mise en œuvre d'autres grands projets d'installation des centrales solaires et thermiques et d'extension des réseaux de distribution. Il s'agit du projet de trois (3) centrales solaires de 150 Mwc avec l'aide de la Chine, des projets de centrales solaires de Koudougou et Kaya avec l'appui de la Banque mondiale pour plus 30Mwc, du projet de la centrale thermique de Kossodode plus de 50Mw, du projet des 4 centrales solaires dans le cadre du projet Yelen de 50Mwc.

● Assane Soumana, envoyé spécial



Les journalistes visitant ...

son envergure faisant d'elle la plus grande au sein de la sous-région ouest africaine, jouit d'une grande renommée. Les responsables et les techniciens de la centrale étaient là, tout sourire, pour nous accueillir et nous édifier sur la motivation première ayant conduit à la réalisation de cette centrale. Il ressort de leurs explications que cette infrastructure, même si elle a bénéficié de soutien financier de l'Union européenne et de

Marc Christian Kaboré n'a pas voulu voir cet état de fait sous l'angle de la fatalité. En effet, le programme de développement sur la base duquel il a été élu à l'issue du scrutin présidentiel de 2015 réservait déjà une place de choix pour le secteur de l'énergie. L'ambition du Président du Faso, dans ce secteur clé de la vie économique de tout pays qui se veut performant, est de faire bouger les lignes (électriques) pour

REPUBLIQUE DU NIGER
 MINISTERE DU PLAN
 DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROGRAMMATION
 DU DÉVELOPPEMENT
 PROJET D'APPUI À LA COMPÉTITIVITÉ ET À LA
 CROISSANCE (PRACC)
 Unité d'Exécution du Projet
 Crédit IDA 5132 – NE

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Recrutement d'un Consultant Individuel de niveau national (CIN) chargé de la Définition et la Mise en place d'un Système d'Information Intégré dans le Secteur Extractif (SIISE)



La Banque mondiale accompagne le Gouvernement du Niger dans plusieurs secteurs dont notamment les réformes administratives et financières ainsi que le secteur extractif. A cet effet, un projet intégré de Gouvernance du secteur extractif pour le développement local (GOLD) est prévu pour favoriser une meilleure prestation des services publics au sein des Collectivités Territoriales.

Dans le cadre de la préparation dudit projet, le Gouvernement de la République du Niger a sollicité et obtenu, auprès de la Banque mondiale, un Fonds de Préparation du Projet (PPF) pour le financement des travaux préalables au démarrage du projet et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au « **Recrutement d'un Consultant individuel de niveau national (CIN) chargé de la définition et la mise en place d'un Système d'Information Intégré dans le Secteur Extractif (SIISE)** »

I. Objectifs

L'objectif global de la mission est de conduire une étude dont les livrables permettront de définir et de mettre en place **un Système d'Information intégré de gestion sur le web des données/informations du Secteur Extractif (SIISE)** : Conception d'un système intégré de gestion des informations pour le secteur minier et pétrolier en étroite collaboration avec l'ITIE, permettant ainsi une gestion informatisée des géo-données anciennes et nouvelles, du cadastre minier et pétrolier, des contrats et des données environnementales, fiscales et de production. La consolidation et la gestion faciliteront l'accès aux données à des fins d'établissement de rapports et de suivi, de prestation de services aux investisseurs potentiels et de responsabilité publique

II. Résultats attendus

A l'issue de la mission, il est attendu les résultats suivants :

- Un diagnostic des informations/données et des systèmes d'informations au niveau des acteurs du secteur extractif est réalisé ;
- Un projet pour le développement d'un Système Intégré fédérant les différents pôles de production/collecte et diffusion d'informations du secteur extractif est proposée ;
- Des TDR et des DAO pour la mise en œuvre des actions proposées pour l'opérationnalisation du Système Intégré sont élaborés.

III. Livrables

La prestation se déroulera à Niamey.
 Le volume de travail est estimé à 30 hommes-jours sur une durée calendaire n'excédant pas trois (3) mois.

La durée de la prestation pour la phase d'accompagnement sera **déterminée le moment venu pour chaque activité d'accompagnement.**

Les rapports suivants seront soumis par le Consultant individuel de niveau national :

- Un rapport de démarrage présentant la méthodologie détaillée que le Consultant individuel de niveau national envisage suivre pour produire les résultats attendus de cette mission.
- Un rapport de la phase de diagnostic comprenant le résultat du diagnostic, les meilleures pratiques internationales et les

recommandations.

- Un rapport de la phase propositions composé notamment d'une partie organisations du SIISE, du Plan d'actions (y compris les TDR et DAO pour la mise en œuvre des principales activités proposées).

- Un rapport de la phase accompagnement : le Consultant individuel de niveau national fera un rapport sur l'appui apporté sur le déroulement de chacune des activités appuyées.

- Un rapport final : récapitulatifs des activités réalisées au cours des phases ci-dessus.

Les rapports doivent être fournis en format papier et en versions numériques.

IV. Profil du Consultant individuel de niveau national

La prestation sera réalisée par un Consultant individuel à compétence national, ayant la maîtrise du français (langue des rapports). Le profil du Consultant individuel de niveau national est le suivant :

- Être titulaire d'un diplôme Bac+5 : diplôme d'ingénieur ou master mention informatique, réseaux ou télécommunication ou équivalent ;
- Avoir dix (10) ans d'expérience professionnelles dans le domaine du système d'information ;
- Avoir deux (2) expériences similaires dans la mise en place de système d'information dans le secteur extractif (mine, pétrole) ;
- Avoir réalisé l'implémentation du standard ITIE ou la présence de cette implémentation dans l'une des expériences ci-dessus constitue un atout.

V. Méthode de sélection :

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode de sélection de consultants individuels conformément aux procédures en vigueur de la Banque mondiale (Directives de la Banque mondiale (Section V) édition Janvier 2011 révisée en juillet 2014 ou Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale de juillet 2016 révisé en novembre 2017 et août 2018 (Paragraphe 7.36 ; 7.37 ; 7.38 ou 7.39)

Le Coordonnateur de l'Unité d'Exécution du Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, CV...).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de 8 heures à 17 heures 30 minutes du lundi au jeudi et de 8 heures à 13 heures les vendredis.

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises **au plus tard le 29 octobre 2020 à 17 heures 30 minutes à :**

**UNITE D'EXECUTION DU
 PROJET D'APPUI A LA COMPETITIVITE
 ET A LA CROISSANCE
 AVENUE DE LA RADIO, BP. : 223, NIAMEY, NIGER,
 Téléphone (+227) 20 75 23 34/37
 A L'ATTENTION DE
 MONSIEUR LE COORDONNATEUR DU PRACC
 Email : m_laouali@yahoo.com ou uepracc@pracc.ne**

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DU PLAN
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROGRAMMATION DU
DÉVELOPPEMENT
PROJET D'APPUI À LA COMPÉTITIVITÉ ET À LA
CROISSANCE (PRACC)
Unité d'Exécution du Projet
Crédit IDA 5132 – NE

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

**Recrutement d'un Consultant Individuel de niveau National (CIN)
chargé de la Définition et la Mise en place d'un Système
d'Information Intégré pour la gestion de la Décentralisation
et des Collectivités Territoriales (SIID/CT)**



La Banque mondiale accompagne le Gouvernement du Niger dans plusieurs secteurs dont notamment les réformes administratives et financières ainsi que le secteur extractif. A cet effet, un projet intégré de Gouvernance du secteur extractif pour le développement local (GOLD) est prévu pour favoriser une meilleure prestation des services publics au sein des Collectivités Territoriales.

Dans le cadre de la préparation dudit projet, le Gouvernement de la République du Niger a sollicité et obtenu, auprès de la Banque mondiale, un Fonds de Préparation du Projet (PPF) pour le financement des travaux préalables au démarrage du projet et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au « **Recrutement d'un Consultant individuel de niveau national (CIN) chargé de la définition et la mise en place d'un Système d'Information Intégré pour la gestion de la Décentralisation et des Collectivités Territoriales (SIID-CT)** »

I. Objectifs

L'objectif global de la mission est de conduire une étude dont les livrables permettront de définir et de mettre en place un **Système d'Information intégré de gestion et de suivi de la mise en œuvre de la Décentralisation et des Collectivités Territoriales (SIID/CT)** : Conception d'un système intégré de gestion de l'information permettant le suivi des Collectivités Territoriales par la DGDCT, notamment la GRH, la GFP, la gestion des investissements publics, y compris la collecte pilote de données de perception sur la prestation de services, etc.

II. Résultats attendus

A l'issue de la mission, il est attendu les résultats suivants :

- Un diagnostic des informations/données et des systèmes d'information au niveau des collectivités territoriales et des acteurs de la décentralisation est réalisé ;
- Un projet pour le développement d'un Système Intégré fédérant les différents pôles de production/collecte/analyse/présentation et diffusion d'informations sur les collectivités territoriales est proposée ;
- Des TDR et des DAO pour la mise en œuvre des actions proposées pour l'opérationnalisation du Système Intégré sont élaborés.

III. Livrables

La prestation se déroulera à Niamey.

Le volume de travail est estimé à 30 hommes-jours sur une durée calendaire n'excédant pas trois (3) mois. La durée de la prestation pour la phase d'accompagnement **sera déterminée le moment venu pour chaque activité d'accompagnement**. Les rapports suivants seront soumis par le Consultant individuel de niveau national :

- Un rapport de démarrage présentant la méthodologie détaillée que le Consultant individuel de niveau national envisage suivre pour produire les résultats attendus de cette mission.
- Un rapport de la phase de diagnostic comprenant le résultat du diagnostic, les meilleures pratiques internationales et les recommandations.

- Un rapport de la phase propositions composé notamment d'une partie organisation du SIID/CT, du Plan d'actions (y compris les TDR et DAO pour la mise en œuvre des principales activités proposées).

- Un rapport de la phase accompagnement : le Consultant individuel de niveau national fera un rapport sur l'appui apporté sur le déroulement de chacune des activités appuyées.

- Un rapport final : récapitulatifs des activités réalisées au cours des phases ci-dessus.

Les rapports doivent être fournis en **format papier** et en **versions numériques**.

IV. Profil du Consultant individuel de niveau national

La prestation sera réalisée par un Consultant individuel à compétence nationale ayant la maîtrise du français (langue des rapports). Le profil requis pour ledit Consultant individuel de niveau national est le suivant :

- Être titulaire d'un diplôme Bac+5 : diplôme d'ingénieur ou master mention informatique, réseaux ou télécommunication ou équivalent ;
- Avoir dix (10) ans d'expérience professionnelles dans le domaine du système d'information ou de gestion de base de données ;
- Avoir deux (2) expériences similaires dans la mise en place de système d'information dans le domaine de la décentralisation et de la gouvernance locale.

V. Méthode de sélection :

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode de sélection de consultants individuels conformément aux procédures en vigueur de la Banque mondiale (Directives de la Banque mondiale (Section V) édition Janvier 2011 révisée en juillet 2014 ou Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale de juillet 2016 révisé en novembre 2017 et aout 2018 (Paragraphes 7.36 ; 7.37 ; 7.38 ou 7.39)

Le Coordonnateur de l'Unité d'Exécution du Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, CV...). Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de 8 heures à 17 heures 30 minutes du lundi au jeudi et de 8 heures à 13 heures les vendredis.

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises **au plus tard le 29 octobre 2020 à 17 heures 30 minutes** à :

**UNITE D'EXECUTION DU
PROJET D'APPUI A LA COMPETITIVITE
ET A LA CROISSANCE
AVENUE DE LA RADIO, BP. : 223, NIAMEY, NIGER,
Téléphone (+227) 20 75 23 34/37
A L'ATTENTION DE
MONSIEUR LE COORDONNATEUR DU PRACC
Email : m_laouali@yahoo.com ou uepracc@pracc.ne**



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE/SOCIETE POUR LA PRESTATION DE SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DU BATIMENT ANNEXE - FONDS COMMUN

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Le Gouvernement du Niger, dans sa stratégie de réduction de la pauvreté a élaboré un Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2017-2021. Conscient de la nécessité d'améliorer la gestion du secteur de la Santé pour rendre celui-ci plus apte à exécuter les missions qui sont les siennes dans la mise en œuvre du PDS, le Gouvernement s'est engagé à réformer le secteur de la Santé et a confié une telle mission au Ministère de la Santé Publique (MSP). L'objectif poursuivi par le Gouvernement est de renforcer les capacités du secteur de la Santé et d'accroître la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques à travers la professionnalisation, la déconcentration et la décentralisation dans le secteur de la Santé. Pour l'exécution du Fonds Commun d'Appui à la mise en œuvre du PDS, le Gouvernement du Niger a sollicité et obtenu les appuis financiers de l'Agence Française de Développement, de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement, du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de la Banque mondiale dans le cadre d'une approche sectorielle (SWAp) et a l'intention d'utiliser une partie de ces financements pour le **recrutement d'une Agence/Société de prestations de services de nettoyage et d'entretien du Bâtiment Annexe du Fonds Commun.**

II - OBJECTIF GENERAL :

Disposer d'un Prestataire pour effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien du bâtiment annexe - Fonds Commun (bâtiment à deux (02) niveaux) situé non loin de la Clinique d'Iran et est composé de trente (30) bureaux et deux (02) salles de réunion avec les commodités ci-dessous :

Rez de chaussée :

- 13 bureaux dont 3 avec salle d'eau
- 1 salle de réunion
- 1 débarras
- 4 salles d'eaux avec WC chacune

Etage :

- 3 grands bureaux
- 12 bureaux dont 1 avec salle d'eau
- 2 blocs de salle d'eau avec WC chacune

Annexes :

- 5 bureaux
- 1 guérite
- 1 parking extérieur d'au moins 10 véhicules

Les dites prestations comprennent la fourniture de la main d'œuvre nécessaire pour la réalisation des travaux ainsi que les produits et équipements d'entretien et de nettoyage. Les produits d'entretien et de nettoyage seront fournis par le client.

III- RESULTAT ATTENDU :

Maintenir les locaux dudit bâtiment dans un état de propreté permanent. Une attention particulière sera accordée aux espaces toilettes et aux deux (02) salles de réunions compte tenu de leur extrême sensibilité et la forte sollicitation.

IV - DESCRIPTION DES PRESTATIONS :

L'Agence ou la société recrutée exécutera les tâches ci-dessous selon un **calendrier et des plages horaires fixés à l'avance de commun accord** :

- Balayage et nettoyage des sols : Bureaux, Hall, Salles de réunion, couloirs, escaliers et Terrasse ;
- Dépoussiérage et nettoyage des moquettes et tapis avec application de champoings ;
- Lavage des surfaces carrelées avec des produits désinfectants et désodorisants ;
- Dépoussiérage et nettoyage des mobiliers et matériels de bureau ;

- Nettoyage en profondeur et maintien en état de propreté les blocs sanitaires (sol, murs, WC) avec des produits javellisants et désodorisants
- Enlèvement des ordures y compris leurs évacuations permanentes vers les poubelles principales (dépotoirs publics) ;
- Nettoyage de vitres intérieures et façades ;
- Entretien en permanence des porte-papiers hygiéniques et recharge en papier ;
- Traitement phytosanitaire des locaux (selon un programme trimestriel ou semestriel convenu d'avance).

V – PIECES A FOURNIR :

Les Agences/Sociétés candidates doivent fournir les documents suivants :

- Un Numéro d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- Une copie légalisée du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
- Une attestation des services fiscaux (en original) attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de l'administration fiscale ;
- Un certificat de non faillite, non liquidation judiciaire et non cessation de paiement datant de moins de 3 mois ;
- Une offre technique comportant une description sommaire des matériels de nettoyage, outillages, qu'il fournira et utilisera ainsi que la composition de l'équipe de terrain (Superviseur et Techniciens de surface)
- Les Agences/Sociétés doivent joindre à leurs propositions au moins deux (2) contrats similaires avec des attestations de bonne exécution des prestations ;

VI - LIEU ET DUREE DE LA PRESTATION :

Les prestations s'effectueront au niveau du bâtiment annexe du Fonds Commun quartier Yantala, non loin de la clinique d'Iran

L'agence ou la société recrutée signera un contrat de prestation de services de nettoyage et d'entretien d'une durée d'un (01) avec le Coordonnateur du Fonds Commun, Secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique, renouvelable après une évaluation satisfaisante de la prestation.

VII - CALENDRIER DES PRESTATIONS

Le Prestataire proposera et suivra un calendrier d'exécution de prestations quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles. Tout changement, même occasionnel, devra être préalablement approuvé par le Coordonnateur du Fonds Commun.

Ce calendrier devra clairement contenir un programme détaillé des prestations devant être exécutées par rotation, telles que le l'application de shampooing sur les moquettes et tissus muraux, le lustrage des sols, le nettoyage des vitres intérieures et façades (les nacelles pour le nettoyage des vitres extérieures seront à la charge du Prestataire).

Les prestations de nettoyage doivent être exécutées suivant les plages horaires à fixer de commun accord.

Le Prestataire s'engage à adapter ses heures de travail aux horaires du Personnel du bâtiment annexe FC.

VIII – PAIEMENT

Le paiement des frais s'effectuera **par trimestre** sur présentation d'une facture certifiée « Service fait » par le Responsable Administratif et Financier (RAF) du MSP.

IX - BUDGET :

Le financement de ladite prestation sera assuré par le Fonds Commun d'Appui au PDS et les Projets spécifiques.

X – CRITERES D'EVALUATION :

Les éléments ci-dessous seront évalués et notés selon les critères détaillés dans le **tableau 1**, les justificatifs et preuves annoncées doivent être joints à la proposition technique

A	Expérience générale du soumissionnaire	30 points
B	Expérience spécifique du soumissionnaire	30 points
C	Organisation et composition des équipes	40 points
Total des points		100 points

Tableau 1 : Détails critères d'évaluation

	CRITERES D'EVALUATION	MAX POINTS
A	Expérience générale du soumissionnaire	30 points
1	Moins d'un an d'expérience	0
2	01 an d'expérience	5
3	02 ans d'expérience	10
4	03 ans d'expérience	15
5	05 ans d'expérience	20
6	06 ans et plus	30
B	Expérience spécifique du soumissionnaire	30 points
1	Preuve d'une (1) expérience similaire au cours des (3) trois dernières années (contrat signé + attestation de bonne fin)	10
2	Preuve de deux (2) expériences similaires au cours de (3) trois dernières années (contrat signé + attestation de bonne fin)	20
3	Preuve de trois (3) expériences similaires et plus au cours de (3) trois dernières années (contrat signé + attestation de bonne fin)	30
C	Organisation et composition des équipes	40 points
1	Calendrier détaillé et rotation des équipes	10
I	Composition de l'équipe : - 1 équipe (un superviseur + 4 techniciens de surface) par niveau d'étage	
	Pour le superviseur : Niveau d'étude 0 + une expérience < à 1 ans = 0 point Niveau d'étude ≤ au BEPC + justifié par une attestation de fréquentation scolaire + une expérience professionnelle de 1 à 2 ans en hygiène et nettoyage sanctionné par une attestation de travail 3 points par superviseur Niveau d'étude ≥ BEPC justifié par un diplôme + 3 ans d'expérience professionnelle en hygiène, nettoyage sanctionné par une attestation de travail 4 points par superviseur proposé	20
	Pour les techniciens de surface : Moins de 1 ans d'expérience = 0 point 1 à 2 ans d'expérience professionnelle en qualité de technicien de surface justifié par une attestation de travail 0,25 par technicien proposé par niveau 1 à 3 ans d'expérience professionnelle en qualité de technicien de surface justifié par une attestation de travail 0,50 par technicien proposé par niveau	10

VIII. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au vendredi 9 h à 12 H 30 mn :

**Monsieur le Coordonnateur du Fonds Commun d'appui à la mise en œuvre du PDS
Ministère de la Santé Publique
Secrétariat Général
2ème Etage, Bureau N°207 BP : 11 323 – Niamey, Niger
Tel (227) 20 72 69 60**

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé et porter la mention "Recrutement d'une agence de nettoyage". « A n'ouvrir qu'en commission d'examen » à l'adresse ci-dessus au plus tard le **17 novembre 2020 à 11 h00.**

**Le Coordonnateur
Dr RANAOU ABACHE**

● Nigeria**38 bandits abattus par les forces gouvernementales dans diverses opérations**

L'armée nigérienne a confirmé lundi que 38 bandits ont été tués jusqu'à présent ce mois-ci au cours de diverses opérations menées par les forces gouvernementales dans la région nord-ouest du pays.

Dans le même temps, 198 autres personnes, y compris leurs collabo-

rateurs, ont été arrêtés lors de l'opération "Sahel Sanity" qui se déroule dans cette par-

tie du pays, a précisé dans un communiqué Benard Onyeuko, un porte-parole de l'armée. Le communiqué indique également que 108 otages ont été libérés des bandits lors des missions de recherche et de sauvetage me-

nées par l'armée. "En outre, un total de 10 camps de bandits et bases logistiques ont été détruits par les troupes de l'opération "Sahel Sanity", ajoute le communiqué.

Parallèlement, les troupes nigériennes ont déjoué 47 attaques des bandits, ainsi que 31 kidnappings au cours de la période, tout en intensifiant les activités

opérationnelles dans la région, ravagée par des années de violence.

Selon le communiqué militaire, l'ensemble de l'opération "Sahel Sanity" vise à débarrasser complètement la région des bandits, des voleurs de bétail, des ravisseurs et à mettre fin aux meurtres de citoyens innocents.

(Xinhua)

● Guinée/Présidentielle**Une mission de médiation de la CEDEAO, de l'UA et de l'ONU à pied d'œuvre pour une solution à la crise post-électorale**

Des émissaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Africaine (UA) et des Nations Unies entament lundi, une mission de haut niveau de médiation et de conciliation entre les acteurs politiques guinéens, pour trouver une solution à la crise post-électorale qui a déjà fait plusieurs morts dans le pays.

Selon un responsable du bureau local de la CEDEAO en Guinée joint au téléphone par Xinhua, cette délégation est composée du représentant spécial du secrétaire général et chef du bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel Mohamed Ibn Chambas, du président de la commission de la CEDEAO Jean Claude Kassi Brou, de la Commissaire aux affaires politiques de l'UA Mme Minata Samaté et du Commissaire chargé des affaires politiques, paix et sécurité de la CEDEAO Francis Behanzin.

Les membres de la mission conjointe de médiation débutent les concertations avec les membres du gou-

vernement guinéen, les présidents des institutions nationales, les leaders politiques de l'opposition donc celui de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) Cellou Dalein Diallo, arrivé en deuxième position à l'élection présidentielle du 18 octobre dernier, selon des observateurs locaux.

Par ailleurs, la délégation de la CEDEAO, de l'UA et de l'ONU échangera avec des ambassadeurs en poste en Guinée dont ceux des pays membres de la CEDEAO, les acteurs de la société civile et certaines ONG qui oeuvrent pour la protection des droits de l'homme dans le pays.

L'objectif de la mission est de trouver une solution pou-

vant mettre fin aux cycles de violences que le pays vit depuis le lendemain du scrutin du 18 octobre, avec l'auto-proclamation du président de l'UFDG comme étant vainqueur de l'élection présidentielle.

Au terme de la mission, un compte rendu sera fait des acquis obtenus et des engagements des uns et des autres, allant dans le sens de désamorcer la crise politique post-électorale en Guinée, selon des sources locales.

Le 24 octobre dernier, Alpha Condé a été déclaré vainqueur de l'élection présidentielle du 18 octobre 2020, avec 59,49 % des voix, suivi de Cellou Dalein Diallo de l'UFDG son principal rival avec 33,50% des suffrages exprimés, d'après les résultats globaux provisoires publiés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

(Xinhua)

● **Le Nigeria ouvre une enquête sur la fusillade du 20 octobre à Lagos**

Une enquête est en cours pour trouver les auteurs de la fusillade survenue lors de la manifestation du 20 octobre dernier au péage de Lekki à Lagos, a annoncé le gouverneur de l'Etat de Lagos, Babajide Sanwo-Olu.

Dans un communiqué parvenu mardi à Xinhua, il a promis une investigation complète par la Commission d'enquête judiciaire de Lagos afin que les tireurs soient tenus responsables. Une fusillade massive a éclaté le 20 octobre dernier lors de cette manifestation dans la capitale économique du pays. Vingt-huit personnes y ont été blessées, avait annoncé le gouverneur le lendemain.

Ce drame a suscité l'inquiétude de la communauté internationale, dont l'Union africaine et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CE-

DEAO). Des actes de violence ont également été signalés dans d'autres villes du pays lorsque des "voyous", selon le gouvernement, auraient pris le contrôle de manifestations pacifiques appelant à une vaste réforme de la police depuis octobre.

Soixante-neuf personnes, dont des civils, des policiers et des soldats, ont été tuées lors de ces manifestations dans le pays ces derniers jours, avait indiqué vendredi à Xinhua un porte-parole du gouvernement à l'issue d'une réunion d'urgence sous l'égide du président Muhammadu Buhari.

(Xinhua)

● France/islam**L'Arabie Saoudite condamne les caricatures du prophète Mahomet**

L'Arabie Saoudite a condamné mardi les caricatures du prophète Mahomet ainsi que toute tentative de lier islam et terrorisme, sans se faire l'écho des appels lancés par d'autres Etats musulmans demandant des actes contre les représentations du prophète montrées en France.

Un représentant du ministère des Affaires étrangères a déclaré dans un communiqué que le pays du Golfe condamne tous les actes terroristes, faisant apparemment référence à l'assassinat par un musulman radicalisé de l'enseignant Samuel Paty après avoir présenté des

caricatures de Mahomet dans le cadre d'un cours sur la liberté d'expression.

"La liberté d'expression et la culture devraient être les phares du respect, de la tolérance et de la paix, rejetant les pratiques et les actes engendrant de la haine, de la violence et de l'extrémisme qui sont

contraire à la coexistence", était-il dit dans le communiqué relayé par les médias officiels.

Les caricatures du prophète Mahomet, publiées par des médias français suite à l'assassinat de Samuel Paty, ont suscité des critiques voire de la colère dans une partie du monde musulman, amenant les dirigeants turcs à appeler au boycott des produits français. En Arabie saoudite, des appels à ne plus se rendre dans les magasins Carrefour

circulent sur les réseaux sociaux, même s'ils ne

semblent pas suivis.

(Reuters)

AVIS PERTE

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF
ET LE VINGT TROIS OCTOBRE

ETUDE DE MAITRE SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (République du Niger), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damergou, Boite Postal : 11.167, Tel : 20.74 1 264, (non loin de TOUTELECOM NIGER S.A.) Il est donné avis, de la perte de l'acte de cession de l'immeuble non bâti, formant la parcelle (E), de l'lot 21934, lotissement EXT KOUBIA PLATEAU, au nom de Monsieur MAHAMANE NASSIROU MAHARAZOU.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'ETUDE DE MAITRE SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (Républiques du Niger), Quartier Cité Poudrière, Avenue du Damergou, Boite Postal : 11.167, Tel: 20.74 1264, (non loin de TOUTELECOM NIGER S.A.) ou au service domanial de la ville de Niamey.

POUR AVIS LE NOTAIRE
Maître SOULEYMANE GARBA



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
DE L'ALPHABÉTISATION, DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE

ADDITIF N°3 DU PLAN DE PASSATION ET D'ENGAGEMENT DES MARCHÉS

				DONNEES SUR LA PASSATION DES MARCHES														
Réf. No. (1)	Objet de marché	PRM		GENERALITES			DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES				EVALUATION DES OFFRES			EXECUTION				
				Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)	Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date non objection du PTF (8)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date non objection du PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CF et engagement comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
1	Construction de 400 salles de classe dans les huit(8) Région du Pays	SG	prévision	AOON	4 271 404 195		01/10/2020	12/10/2020		14/10/2020	13/11/2020	18/11/2020	27/11/2020		04/12/2020	14/12/2020	150 jours	FDS
			réalisation															
2	Equipements des classes	SG	prévision	AOON	559 470 000		01/10/2020	12/10/2020		14/10/2020	13/11/2020	18/11/2020	27/11/2020		04/12/2020	14/12/2020	105 jours	FDS
			réalisation															
COÛT TOTAL					4 830 874 195													

AOO : Appel d'Offres ouvert
AOR : Appel d'Offres restreint
MNED : Marché négocié par entente directe
DGCMP : Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
ARMP : Autorité de régulation des Marchés Publics
PTF : Partenaire technique et Financier (Baillleur de fonds)

Délais de publicité et de réception des offres: AOO international: 45 jours
AOO national: 30 jours
AOR: 21 jours
MNED: 15 jours
pour mémoire, marché de fournisseur: 7 jours
Délais traitement DGCMP: Avis DGCMP et CF: 7 jours

Le Secrétaire Général:

REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS



Plan Prévisionnel annuel de Passation des Marchés Publics au titre de l'année 2020

				DONNEES SUR LA PASSATION DES MARCHES														
Réf. No. (1)	Objet de marché	PRM		GENERALITES			DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES				EVALUATION DES OFFRES			EXECUTION				
				Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)	Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date non objection du PTF (8)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date non objection du PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CF et engagement comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
1	Nettoyage et Entretien des Bureaux	SE	prévision	DC	PM					05/10/2020	12/10/2020	15/10/2020	23/10/2020		10/11/2020	20/11/2020	12 mois	ARMP
			réalisation															
2	Gardiennage et Surveillance des Services	SE	prévision	DC	PM					12/10/2020	26/10/2020	29/10/2020	11/11/2020		23/11/2020	04/12/2020	12 mois	ARMP
			réalisation															
3	Achat Matériels de Transport pour la DGCMP/IEF	SE	prévision	AOON	PM	12/10/2020	20/10/2020		23/10/2020	23/11/2020	03/12/2020	11/12/2020		22/12/2020	30/12/2020	03 mois	ARMP	
			réalisation															
4	Achat Matériels Informatiques, Equipements Techniques et Mobiliers pour les AC	SE	prévision	AOON	PM	19/10/2020	27/10/2020		30/10/2020	30/11/2020	11/12/2020	29/12/2020		08/01/2021	15/01/2021	03 mois	ARMP	
			réalisation															
5	Développement d'un parapheur électronique	SE	prévision	AMI	PM	06/10/2020	13/10/2020		16/10/2020	18/01/2021	05/02/2021	17/02/2020		17/02/2020	26/02/2021	03 mois	ARMP	
			réalisation															
6	Achat Matériels Informatiques pour la DGCMP/IEF	SE	prévision	AOON	PM	14/10/2020	22/10/2020		27/10/2020	30/11/2020	10/12/2020	18/12/2020		29/12/2020	31/01/2020	03 mois	ARMP	
			réalisation															
COÛT TOTAL					0													

AOON : Appel d'Offres ouvert National
DRP: Demande de Renseignements et des Prix
CI : Consultant Individuel
PI : Prestations Intellectuelles
DC : Demande de Cotation
DGCMP : Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
ARMP : Agence de régulation des Marchés Publics
SE : Secrétaire Exécutif

SECRETARE EXECUTIF

République du Niger
Assemblée Nationale
COMMUNIQUE

Le Président de l'Assemblée Nationale a l'honneur d'informer Mesdames et Messieurs les députés, que les travaux en séance plénière de la deuxième session ordinaire au titre de l'année 2020 reprendront le **vendredi 30 octobre 2020** à l'hémicycle, place de la concertation à partir de **09h00**.

**Le Secrétaire Général
BOUBAKAR TIEMOGO**

NECROLOGIE

Myriam Cyril et Franck Djingarey

La Famille Mahamadou Djingarey, La Famille Cosson, Parents et amis du défunt, ont la profonde douleur de vous informer du décès de **Mahamadou Djingarey** veuf marie- Annick Djingarey née Cosson, survenu brusquement le **dimanche 25 octobre 2020**.

La levée du corps a eu lieu à l'hôpital de Niamey le **26 octobre** et l'enterrement dans son village natal à **BANGARIO** dans le département de **Ballayara**.

Cet avis tient lieu de faire part



COMMUNIQUE
**Rappel dernier délai de Paiement des
Cotisations Sociales du 3^{ème} : trimestre 2020**

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur de rappeler aux employeurs qu'ils doivent remplir et transmettre à la CNSS les déclarations et les relevés nominatifs du **3^{ème} trimestre 2020** et s'acquitter des cotisations correspondantes **au plus tard le 31 octobre 2020**, délai au-delà duquel commencent à courir les pénalités pour retard prévues par les textes en vigueur.

Il rappelle à tous ceux qui ne se sont pas acquittés des cotisations des trimestres antérieurs à le faire dans les meilleurs délais sous peine de poursuites prévues par les textes en vigueur.

Il informe particulièrement les transporteurs qui sont en retard dans le paiement de leurs cotisations que des contrôles inopinés seront entrepris par la CNSS et les services publics compétents sur toute l'étendue du territoire national.

Il s'agit:

- Des véhicules de transport urbain et interurbain, à savoir les taxis de ville, les bus et minibus;
- Des véhicules de transport de marchandises;
- Des véhicules de transport de bois;
- Des camions de transport de sable et autres matériaux de construction.

Le Directeur Général de la CNSS compte sur la compréhension de tous pour assurer une protection sociale à tous les travailleurs.

AVIS DE PERTE

L'An deux mil vingt et le vingt octobre

Par-devant Maître WASSIRI IBRAHIM Sidi Chaffa, Notaire à la résidence de Niamey BP: 11.241/ Tel: 20. 33. 03. 30 (République du Niger) soussigné

Avis est donné de la perte d'un acte de cession sis à Niamey, objet de la **parcelle A de l'ilot 21639, lotissement KOUBIA PLATEAU** au nom de **Monsieur AMADOU HAROUNA**.

Prépare à toute personne qui l'aurait trouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude Notariale de Maître WASSIRI IBRAHIM Sidi Chaffa Notaire à la résidence de Niamey (République du Niger) BP : 11.241, Tél. : +227 20 33.03.30, E-mail: sidichaf@yahoo.fr, ou au service domanial de la communauté urbaine de Niamey.

Pour Avis, le Notaire
Maître WASSIRI IBRAHIM Sidi Chaffa

INCROYABLE MAIS VRAI
Finlande : Les dossiers de milliers de patients en psychothérapie piratés sur fond de chantage

Le gouvernement finlandais tiendra une réunion de crise dans la semaine, a-t-il annoncé dimanche soir, après que les dossiers personnels de milliers de patients en psychothérapie ont été dérobés et pour certains publiés par des pirates informatiques, sur fond de chantage. Selon la police, des «milliers» de patients ont déjà porté plainte et beaucoup ont dit avoir reçu des courriels dans lesquels des pirates exigeaient 200 euros en bitcoin pour empêcher la diffusion du contenu de leurs discussions avec les thérapeutes. Dans le même temps, les associations de santé mentale et d'aide aux victimes disaient lundi être submergées d'appels de personnes craignant que leurs conversations avec leur thérapeute ne soient rendues publiques. Ces données ont été dérobées à la société privée Vastaamo, qui gère 25 centres de psychothérapie à travers le pays nordique de 5,5 millions d'habitants. «Nous enquêtons, entre autres chefs d'accusation, sur une atteinte à la sécurité et une extorsion aggravées», a déclaré Robin Lardot, responsable de la police judiciaire, lors d'une conférence de presse dimanche, ajoutant que le nombre de patients touchés pourrait atteindre plusieurs dizaines de milliers. De son côté, la société Vastaamo s'est dite «extrêmement désolée» face à la situation, tandis que des experts en sécurité ont déclaré au journal Helsingin Sanomat qu'un fichier lourd de dix gigabits contenant les échanges privés entre les thérapeutes et leurs patients était apparu sur le Darknet. Cette fuite a provoqué la consternation dans le pays. Le gouvernement s'est réuni dimanche pour discuter de la manière de soutenir les patients dont les données ont été divulguées.

20 Minutes.fr

Sahel et Sahel Dimanche
abonnement en ligne sur le Site web :
www.lesahel.ne

H O R O S C O P E

<p>BELIER 21 mars - 19 avril</p> <p>En couple, le clame et la sérénité règnent sur votre union. Même la mauvaise configuration de Jupiter ne se révélera pas négative sur votre relation...</p>	<p>TAUREAU 20 avril - 20 mai</p> <p>En couple, si vous voulez éviter les nuages aujourd'hui, soyez tolérant! Evitez donc de vous laisser aller au despotisme dans vos relations amoureuses...</p>	<p>GEMEAUX 21 mai - 21 juin</p> <p>Quelques conflits à l'horizon pour les natifs en couple! Saturne pourrait en effet fausser vos relations avec votre conjoint, voire vous conduire...</p>	<p>CANCER 22 juin - 22 juillet</p> <p>Quelques tensions sont à prévoir pour les couples, mais il y aura plus de bruit que de mal. La Lune interviendra et rabibochera les amoureux...</p>
<p>LION 23 juillet - 21 août</p> <p>Célibataire, c'est le bon moment pour réfléchir à ce que vous attendez d'une histoire amoureuse. Méditez et réparez-vous. En couple, votre vie...</p>	<p>VIERGE 22 août - 21 sept.</p> <p>Une atmosphère de passion en perspective! Si vous êtes en couple, vous parlerez peu mais agirez spontanément, sans vous préoccuper des intentions...</p>	<p>BALANCE 22 sept. - 22 oct.</p> <p>En couple, la vie est belle et harmonieuse en ce moment! Vous trouverez même le moyen de vous ménager des moments de tendresse et d'intimité...</p>	<p>SCORPION 22 oct. - 21 nov.</p> <p>La journée s'annonce zen pour les couples! Mars vous fait évoluer dans un climat de sérénité et vous pousse à faire preuve de tolérance et de...</p>
<p>SAGITTAIRE 22 nov. - 21 dec.</p> <p>Une belle harmonie conjugale est prévue pour les couples aujourd'hui. Pourtant, des événements extérieurs pourraient déstabiliser cet équilibre...</p>	<p>CAPRICORNE 22 dec. - 20 janvier</p> <p>Le Soleil brille sur votre vie de couple aujourd'hui! Résultat: réconciliation pour ceux qui étaient en froid, beau fixe pour les amoureux, et,...</p>	<p>VERSEAU 21 janv. - 18 février</p> <p>En couple, vous êtes à l'abri des remous, le bien-être et la sérénité seront donc au programme! Grâce à l'influence euphorisante de la planète...</p>	<p>POISSONS 19 fev. - 20 mars</p> <p>Si vous êtes seul, les astres vous promettent une rencontre très importante aujourd'hui. Celui ou celle que vous allez croiser vous attirera...</p>

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 24 Octobre au Samedi 31 Octobre 2020

- | | |
|------------------------|----------------------|
| ☞ Francophonie | ☞ Kalley Est |
| ☞ Santé plus | ☞ Ecole Canada |
| ☞ Soucko | ☞ Maison |
| ☞ SOS | ☞ Economique |
| ☞ Amina | ☞ Jangorzo |
| ☞ As Salam | ☞ Bassora |
| ☞ Hôpital de Référence | ☞ Saga |
| ☞ Rond point | ☞ Référence |
| ☞ Kawsar | ☞ Lamordé |
| ☞ Noah | ☞ Sanguia |
| ☞ Vogue | ☞ Pop. Soni |
| ☞ Renaissance | ☞ Pop. Hôpital |
| ☞ Bonkaney | (sauf les dimanches) |

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations:	13
SAMU:	15
Police Secours:	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit:	20 73 47 37

Conférence de presse du sélectionneur du Mena

31 joueurs présélectionnés en prélude aux rencontres contre l’Ethiopie

Le sélectionneur national du Mena M. Jean Michel Cavalli a animé hier matin une conférence de presse au siège de la FENIFOOT au cours de laquelle il a rendu public la liste des joueurs présélectionnés dans le cadre de confrontations que le Mena livrera le 14 Novembre 2020 à Niamey au Niger, et le 17 Novembre 2020 à Baher Dar en Ethiopie.

Le technicien français a répondu aux questions des journalistes concernant les joueurs qui sont présélectionnés ainsi que la stratégie à adopter pour propulser le Mena qui est dans une situation peu reluisante après son échec face à la Côte d’Ivoire et à Madagascar. A cet effet, il a présenté une liste de 31 joueurs présélectionnés dont quatre gardiens de but, sept défenseurs, 9 milieux de terrain, et 10 attaquants. Notons que certains joueurs peu



M. Jean Michel Cavalli

connus du public viennent d’être convoqués, tandis que des vétérans comme Maâzou Ouwo, Victorien Adebayor n’ont pas été retenus. M. Jean Miche Cavalli a apporté des explications s’agissant du cas spécifique de Victorien qui ne figuraient pas sur la liste des joueurs qui sont sollicités. Le technicien français a rassuré le public de sa disponibilité de tout mettre en œuvre pour rattraper le temps perdu par le Mena qui a déjà perdu face aux Eléphants de la Côte d’Ivoire à Abidjan et face aux Bareas de Madagascar à Niamey. D’après M. Jean Miche Cavalli, il est important de travailler pour constituer une équipe qui affrontera avec pragmatisme toutes les adversités.

● Laouali Souleymane

Cette conférence de presse a été tenue en prélude aux matchs entrant dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d’Afrique des Nations 2021. Au cours de cet exercice, le techni-

COMMUNIQUE
République du Niger
Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation des Langues Nationales et de l'Education Civique
Direction Générale des Ressources / Direction des Ressources Humaines
Le Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la promotion des langues Nationales et de l'Education Civique, invite Mme Balkissa Hamadou Zarafi, IA, Matricule 152269/W à se présenter a la Direction des ressources Humaines dudit Ministère dès auditions du présent Communiqué.

COMMUNIQUE
N°0795/MET/PS/SG/DGT/DT/PDS
République du Niger
Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Promotion Sociale
Direction Générale du Travail/Direction du Travail et de la Promotion du Dialogue Social
«Le Ministre de l'Employés du Travail et de la protection sociale à l'honneur de rappeler aux employeurs et employés des secteurs public, parapublic et privé que conformément aux dispositions de la loi n° 97-20 du 20 juin 1997, instituant les fêtes légales modifiée par la loi n° 98-05/PRN du 29 avril 1998, la journée du jeudi 29 octobre 2020, correspondant au lendemain du mouloud, est déclarée chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.»

LE SAHEL
Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne
Directeur de Publication
ZAKARI ALZOUA COULIBALY
Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef : Siradji Sanda
Rédacteur en chef Adjt: Souley Moutari
Secrétaire de Rédaction: Oumarou Ali
Rédacteur en chef en ligne: Oumarou Moussa
Direction Technique (DT)
Directeur: MAHAMANE HADI ; 20 73 99 87
Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou
Direction Commerciale (DC)
Directeur: Alhassane ASSILILA 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub: Mme Watta Fatouma
Direction Administrative et Financière (DAF)
Directeur: MOROU HAMADOU 20 73 99 85
Chef service Recouvrement: M. Alzouma Harouna
Composition : ONEP
Tirage : 5000 exemplaires

MOTS CROISES du Sahel
HORIZONTALEMENT
1.Capitaine de Théophile Gautier ;
2.Peuple de l'Aréwa ;
3. Actinium- Habitants - Métal ;
4.Se rendra - Praséodyme - Parti politique ;
5.Titre de noblesse de l'Ouest - Refus de dire le droit ;
6.Ciel couvert;
7. Ambassadeur du pape - Obligation quotidienne de scout ;
8. Club de foot du Vélodrome - Milieu de choux- Sur des plaques officielles;
9. Puissance - Déteste ;
10.Fainéante.
VERTICALEMENT
1. Porteur de bois-Gnon ;
2. Audace - L'UDn en fut la section nigérienne ;
3. Sigle malien - Ville de la RASD (EL.)- Sur un levier de vitesses;
4. Brelan d'as - Dynastie de l'Aréwa ;
5. Partenaires en ménages ;
6. Chimiste qui tomba sur un bec - Ancien bouclier ;
7. Consonnes - Non encore réglée - Hélium;
8. Condition - Vieux cinéma- Patrie de Henri IV le Béarnais ;
9. Porteur de gènes - Morceaux de verre cassé;
10. Amusante;
numéro précédent
Solution
T A P E A L O E I L
A B A T E N V O I
U O S A R C A N E
T I R P B G I N
O G T P D E
L M S L E E G
O E N N O M I R
G R A B A T A I R E
I I O I I N N E
E N F A N T N O I R